INSCRIPTION • CLIQUER

Budget & Reporting en coûts réels

Atelier pratique
Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe.

Après un rappel des règles de base, la formation propose une approche opérationnelle et interactive, à travers deux mises en pratique dédiées au montage budgétaire et au reporting financier en coûts réels.

Objectifs pédagogiques
Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.
Construire son budget.
Déclarer ses coûts réels sans erreur.
Préparer son reporting.

Prérequis
Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion financière de projets européens.

Pour qui
Directions, directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Format opérationnel, axé sur la pratique : apports théoriques, exercices pratiques guidés, restitution collective.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation accompagné des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation des mises en pratique.

Où
Session en présentiel, dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique, et retours du formateur
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

09h30	**Accueil et objectifs de la formation**
09h45	**Le montage du budget : rappel des aspects théoriques** Monter un consortium éligible Règles de financement Types de coûts éligibles Savoir compléter l'annexe budgétaire
10h45	**Mise en pratique : identification des rôles des parties prenantes au consortium et montage du budget** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Le reporting en coûts réels : rappel des aspects théoriques** Eléments du rapport périodique Règles de calcul par types de coûts : personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties, ... Calendrier et versement de la subvention
15h00	**Mise en pratique : le reporting financier et la déclaration des coûts réels** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Clôture de la formation

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »